

Le langagier

Bulletin linguistique du Département d'études françaises et de traduction

Tél. : (705) 675-1151, poste 4305
Télééc. : (705) 675-4885

Université Laurentienne
Sudbury (Ontario) Canada P3E 2C6
langagier@nickeL.laurentian.ca

ISSN 1201-7493

Responsable de la rédaction : Pascal Sabourin

8

Décembre 1994

Dans ce numéro :

Audience et Auditoire / Composer / Établissement et Institution /
Extension / Format / Génie et Ingénierie / « Includant » ou Y compris /
Insigne, boutonnière, porte-nom, badge, macaron, épinglette /
Instruire et Éduquer / Matière, matériel, matériaux / Stade et Stage

◆ ◆ ◆

Pensée langagière : *La langue n'est pas neutre!* « S'il entre, je sors! » C'était la menace mise de l'avant par un éminent membre de l'Académie française (France) quand il était question d'adopter le verbe **allunir**, formé par analogie d'après **atterrir**, pour dire **atterrir sur la lune**.

◆ ◆ ◆

CONSEILS LANGAGIERS

Des lecteurs nous demandent comment relire leurs textes afin de déceler les erreurs et faire les corrections nécessaires. Notre expérience Langagière montre qu'on est souvent mauvais lecteur de ses propres textes, surtout s'ils sont frais rédigés. Premier conseil, donc : laissez « vieillir » vos textes une journée ou deux, comme un bon vin! ». Deuxième conseil : faites relire vos textes par une autre personne. Vu de l'extérieur, un texte se présente, pour ainsi dire, tout nu, tel qu'il est! Troisième conseil : interrogez-vous sur chaque partie de votre discours. Sujet : masc., fém., plur.? Verbe : temps, conjugaison, accord avec le sujet? Compléments : place dans la phrase, lié au verbe par la bonne préposition (à, de, par, dans, en, pour, etc.)? Enfin, ayez toujours à la main 1) votre *Robert*; 2) votre *Bescherelle* et une petite grammaire; 3) et votre *Langagier*...

AUDIENCE ET AUDITOIRE

Ces deux mots se ressemblent par leur origine commune (lat. *audire* « entendre »), mais ils ne sont pas synonymes. **Auditoire**, n.m., n'a qu'un sens (ensemble de personnes qui écoutent), tandis qu'**audience**, n.f., en a plusieurs. Les

auditeurs d'un conférencier, réunis dans une même salle, constituent l'**auditoire**. Par contre, ceux qui écoutent la radio ou regardent la télévision constituent l'**audience** du média en question. De même, un écrivain a une **audience**, qui est l'ensemble de ses lecteurs. Il serait donc fautif de dire : « Le conférencier a regardé l'audience avant de parler. ».

COMPOSER (AU TÉLÉPHONE)

Sous l'influence de l'anglais *to signal*, on entend souvent l'expression : « signalez le poste 1234 ». C'est un calque qu'il faut éviter. En français, le terme *signaler* ne s'emploie que dans 3 sens : 1) se faire remarquer, se distinguer, 2) annoncer par un signal (Ex. : signaler qu'on tourne à droite), 3) faire remarquer en attirant l'attention (Ex. : « Je vous signale que je serai absent demain »). **Composer**, par ailleurs, correspond bien à l'action puisqu'on « forme, assemble un numéro » de téléphone.

ÉTABLISSEMENT ET INSTITUTION

Ces deux mots n'évoquent pas les mêmes réalités et il faut donc en distinguer l'emploi. **Établissement** a un sens concret et désigne un lieu ou un immeuble. **Institution** a un sens abstrait et désigne une structure ou une organisation.

Les hôpitaux sont des **établissements** hospitaliers; les écoles et les collèges sont des **établissements** scolaires; les universités, des **établissements** d'enseignement supérieur (et non des « institutions de haut savoir », formule qui est un calque de l'anglais : *institution of higher learning*). Il faut se garder de calquer l'anglais « *to place someone in an institution* » par « Il a été placé en

institution. ». On dira plutôt « ...placé dans un établissement de santé ».

Le parlement, l'armée, la police, les tribunaux, le mouvement des caisses populaires, les chambres de commerce, les syndicats, sont des institutions que le *Robert* définit ainsi : « ensemble des formes ou structures sociales telles qu'elles sont établies par la loi ou la coutume ». Pour éviter de confondre **établissement** et **institution**, étudiez la phrase suivante : « La Banque Royale de la rue Durham est un établissement bancaire qui fait partie des institutions financières canadiennes. ».

EXTENSION

Les plus anciens à l'Université Laurentienne se souviendront du temps où l'on parlait de « la Division de l'Extension (*Extension Division*) » pour désigner l'actuel Centre d'éducation permanente (voir annuaires avant 1973-74). Si le terme **extension** appartient à certaines langues de spécialité comme celles de la médecine (**extension** d'un membre), de la mécanique (**extension** d'un arbre de commande), de l'informatique (**extension** de la mémoire d'un ordinateur), etc., il n'appartient pas au domaine de l'éducation.

Dans le domaine de l'électricité, l'« extension » est une **rallonge** et en téléphonie, l'« extension 321 » devient le poste 321. En parlant d'un délai accordé pour remettre un travail ou présenter un rapport, on dira « obtenir une prolongation » plutôt qu'une « **extension** » qui est un anglicisme dans ce sens.

FORMAT (ET DÉRIVÉS)

Le substantif **format** recouvre deux notions dans deux sous-domaines de

l'informatique : la représentation des données et la disposition des données. En représentation des données, **format** désigne les dimensions normalisées d'une feuille ou d'un imprimé. En disposition des données, **format** désigne l'arrangement défini des données sur le support d'informations.

Le verbe **formater** est entré dans la langue française en 1970. En programmation informatique, **formater** signifie généralement la préparation d'un support physique capable de recevoir une information découpée selon un format donné. En traitement des données, par contre, **formater** a le sens de : représenter matériellement une donnée sur son support, en déterminant les éléments qui la constituent. **Formater** pourrait être remplacé, en traitement des données, par les verbes suivants : **mettre en forme, structurer, présenter, éditer**.

Il y a aussi le terme **formatage**, probablement calqué de l'anglais *formatting*, mais aussi un dérivé du mot français **format**. La graphie **formatage** (un seul t) est plus conforme aux règles de la dérivation française. Le terme **formatage** désigne une opération (Ex. : formatage d'un texte en vue de sa publication), ses principaux synonymes étant : **mise en forme, mise en page, mise en format**. L'adjectif **formaté** se retrouve dans des expressions comme écran formaté, disquette formatée.

GÉNIE et INGÉNIERIE

Le terme génie est déjà bien connu dans les expressions **génie minier, génie civil, génie électrique**. De nouvelles expressions sont cependant apparues, telles que **génie alimentaire, génie papetier, génie rural, génie informatique, génie génétique**, etc. Ces dernières sont tout à fait acceptables puisqu'elles ont le sens d'ensemble de connaissances et de techniques propres à un domaine. On ne peut donc substituer au terme **génie** le terme **ingénierie** qui se définit ainsi : étude d'un projet industriel sous tous ses aspects.

Ingénierie est relativement récent en français (1964), calqué sur « engineering ». On a longtemps hésité entre **ingénierie** et **ingénieurie** (dérivé d'ingénieur), mais l'usage a préféré le premier, plus facile à prononcer.

« INCLUANT » ou Y COMPRIS

Inclure, selon certaines grammaires, n'a pas de participe présent. L'emploi de la forme « incluant » n'est donc pas recommandé. Mais on la retrouve trop souvent dans nos textes administratifs, sans doute sous l'influence de l'anglais *including*. À l'expression suivante : « Tous les em-

ployés de l'Université, "incluant" les professeurs, ont accepté la décision du comité. » on préférera : « Tous les employés de l'Université, **y compris** les professeurs... ».

INSIGNE, BOUTONNIÈRE, PORTE-NOM, BADGE, MACARON, ÉPINGLETTE

Ces termes sont souvent considérés comme des synonymes puisqu'ils font partie du même champ sémantique. Mais chacun exprime une nuance.

Insigne est un terme générique qui désigne une simple marque d'appartenance à un groupe, sans aucune idée honorifique. Lorsque cet insigne est fixé à la boutonnière, il devient un **insigne boutonnière**. **Insigne d'identité** désigne habituellement le petit carton que l'on épingle sur le vêtement et qui sert de moyen d'identification; **insigne porte-nom** ou **porte-nom** pourraient être considérés comme des synonymes de ce terme.

Le terme **badge** est utilisé principalement dans le domaine du scoutisme pour désigner un insigne attestant la réussite d'une épreuve; ce mot français, emprunté à l'anglais, est féminin. Il désigne aussi l'enseigne qui signale l'identité d'une personne et qui permet l'accès à certains locaux.

Macaron est un insigne distinctif qui comporte un message (opinion, préférence, nom d'une candidate, etc.) Ex. : « Achetez votre macaron du carnaval d'hiver! ».

Le terme **épinglette**, en France, a un sens très restreint et désigne aujourd'hui l'insigne des meilleurs tireurs dans un corps d'armée. Au Canada, **épinglette** désigne un bijou, fixé au moyen d'une épingle et d'un fermoir, que l'on porte sur son vêtement. Le terme s'applique également à un petit insigne dont la tête décorative représente un drapeau, l'emblème d'une équipe, d'un organisme (anglais *pin*). Ex. : « L'Université remet une **épinglette** aux personnes qui prennent leur retraite. ».

INSTRUIRE et ÉDQUER

Instruire une personne, c'est lui donner un enseignement, une formation; lui permettre d'acquérir des connaissances qui l'aideront dans sa vie professionnelle.

Par ailleurs, **éduquer** une personne c'est l'aider à se développer et à s'épanouir. Généralement, il revient aux parents d'**éduquer** leurs enfants en leur montrant, par exemple, les usages de la société. De nos jours, **éduquer** un enfant peut également signifier, par exemple, lui apprendre à respecter l'environnement dans lequel il vit, lui faire prendre conscience des

problèmes qui touchent l'humanité : famine, guerre, pauvreté. **Éduquer** a donc un sens moral, tandis qu'**instruire** suggère l'idée de transmission d'un savoir.

MATIÈRE, MATÉRIEL, MATÉRIAU

Sous l'influence de l'anglais, on entend à l'Université : « Le **matériel** de ce cours est difficile » (angl. : *course material*). Les termes **matière** et **matériel** ont pourtant un sens différent. Dans le langage courant, le mot **matière** désigne soit un produit destiné à être employé et transformé (par exemple, des **matières** premières), soit ce qui constitue l'objet, le point de départ (on parlera de **matière** d'un livre, de **matière** d'un cours, etc.).

Le terme **matériel** désigne ce qui compose le corps d'une chose. Par exemple, en musique, on dit que les notes de la gamme constituent le **matériel** de la musique. Le plus souvent, toutefois, le terme désigne l'ensemble des objets, instruments et machines utilisés. On parlera de **matériel** de fabrication, de **matériel** de bureau. On emploie aussi le terme **matériel** pour désigner l'ensemble des objets reliés à une activité, à un sport. Par exemple, **matériel** de propagande, **matériel** de pêche.

Quant au terme **matériau**, il désigne toute **matière** servant à la fabrication (Ex. : un **matériau** de construction) et, au figuré, les éléments constitutifs d'un tout (Ex. : « *Le langagier* fournit un riche **matériau** pour l'étude de la langue. »).

STADE ET STAGE

Voilà deux mots qui se ressemblent et qu'on confond souvent au Canada français. L'erreur la plus commune consiste à parler de **stage** lorsqu'en fait il s'agit de **stade**. Le terme **stade** désigne *chacune des étapes distinctes d'une évolution, d'un phénomène, d'un travail, d'une maladie* (Ex. : les différents **stades** du développement d'une entreprise, d'une maladie). L'emploi erroné du terme **stage** provient probablement de l'influence de l'anglais puisque, dans cette langue, un des sens de ce terme correspond justement aux termes français **étape, stade** ou **phase**. Quant à **stage**, il ne faut l'utiliser que pour désigner *la période d'études pratiques imposées aux candidats à certaines professions* ou encore *la période de formation ou de perfectionnement dans un service donné* (Ex. : « Les étudiantes et étudiants de l'École des sciences de l'éducation font un **stage** dans les écoles locales. »)

